



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **16 décembre 2010**

Délibération n° 2010-1935

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Rapport des délégataires de service public - Activité d'exploitation des réseaux d'assainissement des communes de Givors et de Grigny par la société SDEI par deux contrats d'affermage - Exercice 2009**

service : **Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes**

Rapporteur : Monsieur Ariagno

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 décembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : lundi 20 décembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, M. Claisse, Mme Frih, MM. Rivalta, Appell, Ariagno, Augoyard, Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mme Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Cardona, Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Galliano, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Havard, Huguet, Imbert Y., Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Ollivier, Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sturla, Suchet, Terrot, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yérémiàn.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Da Passano (pouvoir à M. Vincent), Mme Elmalan (pouvoir à M. Balme), MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin, Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Pédrini, MM. Passi (pouvoir à M. Claisse), Charles (pouvoir à M. Buna), Bernard R. (pouvoir à Mme Gelas), Bouju (pouvoir à Mme Vullien), Mme Peytavin (pouvoir à M. Millet), MM. Vesco (pouvoir à M. Desbos), Assi (pouvoir à M. Petit), Julien-Laferrière, Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Le Bouhart), Baume (pouvoir à Mme Vessiller), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), MM. Brillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier, Forissier (pouvoir à M. Meunier), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Guimet (pouvoir à M. Lyonnet), Imbert A. (pouvoir à M. Desseigne), Jacquet (pouvoir à M. Lévêque), Justet, Mme Levy (pouvoir à M. Buffet), MM. Pilon (pouvoir à Mme Cardona), Réale (pouvoir à M. Plazzi), Rousseau (pouvoir à M. Suchet), Sangalli (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), Thévenot (pouvoir à M. Cochet), Touléron (pouvoir à M. Fournel), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Dognin-Sauze, M. Blein, Mme Ait-Maten, M. Albrand, Mme Bab-Hamed, M. Genin, Mme Ghemri, M. Giordano, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Lebuhotel, Nissanian, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, Pierron, MM. Serres, Thivillier, Turcas, Vergiat.

Séance publique du 16 décembre 2010

Délibération n° 2010-1935

commission principale : proximité et environnement

objet : **Rapport des délégataires de service public - Activité d'exploitation des réseaux d'assainissement des communes de Givors et de Grigny par la société SDEI par deux contrats d'affermage - Exercice 2009**

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 novembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

et e qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Depuis la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales précise également le rôle de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'examen de ces rapports, laquelle a été créée par délibération du 4 novembre 2002. Les membres de la CCSPL ont été désignés par délibérations n° 2008-0276 du 24 septembre 2008 et 2010-1339 du 22 mars 2010. L'activité d'exploitation des réseaux d'assainissement a été confiée à la Société de distribution d'eau intercommunale (SDEI) par deux contrats de délégation de service public (affermage) avec la commune :

- de Givors pour une durée de 10 ans à compter du 5 février 2005,
- de Grigny pour une durée de 5 ans à compter du 1er janvier 2006.

A la suite de l'adhésion desdites communes, la Communauté urbaine de Lyon s'est substituée à ces dernières depuis le 1er janvier 2007.

Les rapports des délégataires, présentés au conseil de Communauté au titre de l'exercice 2009, comprennent les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution des délégations de service public ainsi qu'un rapport d'activité assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service au cours de l'exercice.

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur 3 exercices, les principaux indicateurs d'activités de l'année 2009 :

Indicateurs d'activités	2007	2008	2009	Variation 2008-2009	
				en %	tendance
Givors					
abonnés	5 940	6 068	6 136	+ 1,1	↗
volumes facturés (en milliers de mètres cubes)	806	846	846	-	→
Grigny					
abonnés	3 046	3 173	3 226	+ 1,7	↗

volumes facturés (en milliers de mètres cubes)	342	345	359	+ 4	↗
--	-----	-----	-----	-----	---

En ce qui concerne les données financières, la redevance unique d'assainissement a été mise en place à compter du 1er janvier 2007.

Indicateurs financiers (en k€)	2007	2008	2009	Variation 2008-2009	
				en %	tendance
Givors					
produits (1)	214	302	306	+ 2,6	↗
charges	239	278	339	+ 22	↗
résultat	- 26	25	-32	-	-
Grigny					
produits (1)	154	161	150	- 7,4	↘
charges	164	169	179	+ 4,7	↗
résultat	- 10	- 7,5	- 27	- 259	↘

(1) hors part SYSEG.

Il convient de préciser que l'activité ne comprend que la collecte des effluents. Le transport et le traitement sont confiés au Syndicat mixte pour la station d'épuration de Givors (SYSEG). Ainsi, une partie des produits perçus (75 %) par le délégataire sont reversés au SYSEG.

Au niveau de l'activité, le linéaire de réseau curé est en forte chute sur les deux communes (- 70 %). Un important chantier de curage sur Givors a en effet fortement mobilisé les équipes de SDEI sur un faible linéaire.

Au vu de la faible surface financière des contrats, les données financières sont fortement dépendantes de la faible variation d'activité :

- pour Givors, le chantier de curage évoqué ci-dessus a fortement augmenté les charges, dégradant ainsi le résultat,
- pour Grigny, la baisse des travaux exclusifs (nouveaux branchements) est responsable de la baisse des produits et du résultat.

Les rapports du délégataire ont été soumis, pour avis, à la séance plénière de la commission consultative des services publics locaux du 9 novembre 2010. Il appartient donc au conseil de Communauté de les examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 9 novembre 2010, comme ci-après annexé ;

Oùï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

Prend acte des rapports 2009 produits par la société SDEI au titre des contrats de délégation de service public des réseaux d'assainissement des communes de Givors et de Grigny.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 décembre 2010.